

Amherst, le 08 janvier 2018

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 8^e jour du mois de janvier 2018, à laquelle sont présents le maire, monsieur Jean-Guy Galipeau et les conseillers :

Jean Bourassa	Robert Laperrière
Caroline Champoux	Ronald Robitaille
Roger Chayer	

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Monsieur le conseiller Daniel Lampron est absent et son absence est motivée.

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale/secrétaire-trésorière et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint sont aussi présents.

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 8 janvier 2018

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ratification de l'ordre du jour**
3. **Ratification de la séance ordinaire du 11 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017**

Résolutions numéros 245.12.2017 à 267.12.2017 inclusivement pour la séance ordinaire du 11 décembre 2017 et résolutions 268.12.2017 à 275.12.2017 inclusivement pour la séance extraordinaire du 20 décembre 2017.
4. **Ratification des déboursés pour le mois de décembre 2017**
 - 4.1. Déboursés du 01-12-2017 au 31-12-2017 pour un montant total de 171 113.56 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 68 639.60 \$
5. **Correspondance**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Présentation du règlement relatif au traitement des élus municipaux
 - 6.2 Avis de motion – projet de règlement relatif au traitement des élus municipaux
 - 6.3 Présentation du règlement établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus
 - 6.4 Avis de motion – projet de règlement code d'éthique et de déontologie des élus

- 6.5 Rapport d'activité 2016-2017 FQM
- 6.6 Résolution autorisant le versement des subventions aux organismes sans but lucratif
- 6.7 Divulgence des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 6.8 Vente d'immeuble pour non-paiement de taxes par la MRC
- 6.9 Modification de la *Politique d'utilisation des salles municipales*
- 6.10 Afficheur de vitesse
- 6.11 Accès wifi – Établissements municipaux

7. Sécurité publique

- 7.1 Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants décembre 2017
- 7.2 Autorisation d'appel d'offres – Achat d'une remorque

8. Travaux publics

- 8.1 Octroi du contrat d'achat d'un camion dix roues avec équipement quatre saisons
- 8.2 Projet de puits artésien – garage municipal
- 8.3 Autorisation d'appel d'offres – Camion de cueillette des ordures ménagères
- 8.4 Autorisation d'appel d'offres – Entretien du réseau de luminaires

9. Hygiène du milieu et environnement

- 9.1 Rapport final – GDG Environnement
- 9.2 Forum régional sur les changements climatiques – autorisation de dépenses
- 9.3 RIDR – Bulletin cumulatif annuel 2017

10. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 10.1 Dépôt rapport Martin Léger
- 10.2 Permis de construction et rénovation – Rapport sommaire 2017
- 10.3 Nouveau membre du Comité consultatif en urbanisme – Monsieur Robert Cardinal

11. Loisirs et culture

- 11.1 Réseau Biblio – Tournée 2018
- 11.2 Participation financière de la municipalité aux activités sportives

12. Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de questions

15- Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 001.01.2018 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à la majorité

3 RÉS 002.01.2018 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE la directrice générale soit exemptée de la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017, les membres du conseil les ayant reçus au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2017, résolutions numéros 245.12.2017 à 267.12.2017 inclusivement et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017, résolutions numéros 268.12.2017 à 275.12.2017 inclusivement soient adoptés tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017

4.1 RÉS 003-01-2018 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-12-2017 au 31-12-2017 pour un montant total de 171 113.56 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 68 639.60 \$.

Adoptée à la majorité

5 CORRESPONDANCES

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau procède à la présentation du projet de règlement 526-18 relatif au traitement des élus municipaux.

6.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame la conseillère Caroline Champoux donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté au conseil pour adoption le règlement 526-18 relatif au traitement des élus municipaux.

6.3 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur le maire Jean-Guy Galipeau procède à la présentation du projet de règlement 527-18 établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

6.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté au conseil pour adoption le règlement 527-18 établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

6.5 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016-2017 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose au conseil le rapport d'activité 2016-2017 de la Fédération québécoise des municipalités.

6.6 RÉS 004.01.2018 RÉSOLUTION AUTORISANT LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Amherst a pour objectif de supporter les organismes à but non lucratif qui œuvrent sur le territoire ;

CONSIDÉRANT que les subventions et autres avantages consentis représente moins d'un pourcent (1%) du budget annuel ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

Que le conseil autorise le versement des subventions suivantes aux organismes sans but lucratif s'ils en font la demande en 2018 et rencontrent les conditions du règlement numéro 459-10 selon le tableau suivant :

ORGANISME	VOCATION	NATURE	MONTANT
L'Étincelle d'Amherst	Social	Subvention	300.00
Ombrelle	Social	Subvention	100.00
Palliacco	Santé	Subvention	100.00
Fonds médical des Laurentides	Santé	Subvention	100.00
Prévoyance des aînés	Social	Subvention	100.00
Base de plein air Jean-Jeunes	Social	Exemption taxes	1759.50
Loisirs St-Rémi	Loisirs	Subvention	750.00
Comité Santé Vendée	Santé	Subvention	100.00
Association pompiers Amherst	Social	Subvention	200.00
Club Richelieu La Ripousse	Social	Subvention	200.00
Polyvalente Curé-Mercure	Éducation	Subvention	100.00
Association Clair-Soleil	Éducation	Subvention	100.00
Persévérance scolaire École Le Carrefour	Éducation	Subvention	5000.00
Association Lac Chevreuil	Environnement	Subvention	150.00
Association Lac de la Décharge	Environnement	Subvention	110.00
Association Lac Windigo	Environnement	Subvention	140.00
Association AVEC Cameron	Environnement	Subvention	400.00
OBV RSPN	Environnement	Subvention	100.00
PROMA	Environnement	Subvention	750.00
Trait d'Union	Institutionnel	Subvention	5000.00
Action St-Rémi	Institutionnel	Subvention	5000.00
ICI Vendée	Institutionnel	Subvention	5000.00
Apôtres de l'amour infini	Religieux	Exemption de taxes	2161.06
Jeunesse pour Christ-Montréal	Religieux	Exemption de taxes	563.82
Paroisse St-Jean de Brébeuf	Religieux	Exemption de taxes	1690.95
TOTAL			29975.33

Adoptée à la majorité

6.7 **RÉS 005.01.2018** **DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

QUE le conseil confirme le dépôt de la divulgation des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée à la majorité

6.8 **RÉS 006.01.2018** **VENTE D'IMMEUBLE POUR NON PAIEMENT DE TAXES PAR LA MRC**

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à préparer la liste des immeubles à transférer à la MRC pour vente d'immeubles pour non-paiement de taxe, les dossiers en défauts de paiement. La liste sera soumise au conseil lors d'une prochaine séance.

Adoptée à la majorité

6.9 **RÉS 007.01.2018** **MODIFICATION À LA POLITIQUE D'UTILISATION DES SALLES MUNICIPALES**

CONSIDÉRANT les demandes de location des salles municipales durant la période des fêtes;

CONSIDÉRANT qu'il est important de donner la même chance à tous les demandeurs;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

Que le conseil modifie la politique d'utilisation des salles municipales en ajoutant l'article suivant;

8. CONDITIONS PARTICULIÈRES

La location des salles municipales pour les 24, 25 et 31 décembre ainsi que pour le 1^{er} janvier se fera par tirage au sort. Les personnes intéressées doivent donner leur nom avant le 30 avril de l'année courante et le tirage se fera le 30 avril en fin de journée ou le jour ouvrable suivant.

Adoptée à la majorité

6.10 **RÉS 008.01.2018** **AFFICHEUR DE VITESSE**

CONSIDÉRANT les soumissions déposées par Signalisation Kalitec inc. pour un afficheur de vitesse radar;

CONSIDÉRANT l'effet dissuasif sur la vitesse des véhicules des afficheur de vitesse radar;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

Que le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à faire l'achat d'un afficheur électronique de vitesse, tel que décrit à la soumission numéro 34788 du 27 octobre 2017, au montant de 3 805.00 \$ plus les taxes applicables.

QUE cet afficheur soit installé sur le chemin du Village, à l'entrée du secteur Vendée.

Adoptée à la majorité

6.11 RÉS 009.01.2018 ACCÈS WI-FI – ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT les plaintes reçues concernant le bruit en pleine nuit lorsque les gens stationnent à l'hôtel de ville pour bénéficier de l'accès wifi;

CONSIDÉRANT qu'il est par contre important de maintenir pour les citoyens un accès wifi durant la journée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à demander au Service informatique de la MRC d'interrompre l'accès wifi à l'hôtel de ville et à la bibliothèque de Saint-Rémi entre 23 heures et 6 heures.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT BILAN MENSUEL DÉCEMBRE 2017 ET BILAN ANNUEL 2017

Monsieur le conseiller Jean Bourassa, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de décembre 2017 ainsi que le bilan annuel 2017.

7.2 RÉS 010.01.2018 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRE – ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LE SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT les besoins du Service des premiers répondants pour l'achat d'une remorque afin de déplacer le traineau lors d'intervention hors route;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise le directeur du Service des premiers répondants à aller en appel d'offres pour l'achat d'une remorque d'une dimension de 6 pieds par 12 pieds à double essieu et répondant aux besoins du Service.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 011.01.2018 OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT D'UN CAMION DIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS QUATRE SAISONS

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues suite à l'appel d'offres 218.10.2017 pour la fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement et benne basculante;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions ne sont pas conformes au devis d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire, Freightliner de Mont-Laurier, n'a pas fait approuver sa prétention d'équivalence en vertu de l'article 5 du devis d'appel d'offres et propose un moteur de moindre puissance;

CONSIDÉRANT que le deuxième soumissionnaire, Camions Mont-Laurier, a soumissionné avec un moteur de 470hp au lieu du 505hp demandé dans le devis d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Chayer

QUE le conseil rejette les deux soumissions reçues suite à l'appel d'offres 218.10.2017 pour la fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement et benne basculante et retourne aux deux soumissionnaires leur cautionnement de soumission.

Adoptée à la majorité

8.2 **RÉS 012.01.2018** **PROJET DE PUIITS ARTÉSIEN – GARAGE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT la soumission numéro 7398 déposée par H2O pour l'installation d'un système de filtration d'eau au garage municipal;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil accepte la proposition de H2O pour l'installation d'un système de filtration d'eau au garage municipal pour un montant total de 5 258.32 \$ plus les taxes applicables et autorise monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à procéder dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

8.3 **RÉS 013.01.2018** **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – CAMION DE CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**

CONSIDÉRANT que le camion 2005 servant à la cueillette des ordures ménagères risque d'être déclaré perte totale suite à un incendie dans le moteur;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil autorise la directrice générale ou son adjoint à aller en appel d'offres pour l'achat d'un camion pour la cueillette des ordures ménagères.

QUE le conseil autorise, d'ici son remplacement, à louer un camion afin de ne pas interrompre le service de cueillette et disposition des ordures ménagères

Adoptée à la majorité

8.4 **RÉS 014.01.2018** **AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN DU RÉSEAU LUMINAIRE**

CONSIDÉRANT que la Compagnie Boulet Barbe enr. a avisé la municipalité qu'elle cesse d'offrir le service d'entretien du réseau lumineux à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise la directrice générale ou son adjoint à aller en appel d'offres pour les services d'un sous-traitant pour l'entretien du réseau de luminaires.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 RAPPORT FINAL – GDG ENVIRONNEMENT

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose au conseil le rapport final de GDG Environnement sur le contrôle des insectes piqueurs pour l'année 2017.

9.2 RÉS 015.01.2018 FORUM RÉGIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – AUTORISATION DE DÉPENSES

CONSIDÉRANT la tenue du Forum régional sur les changements climatiques;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bourassa

QUE le conseil autorise monsieur le conseiller Robert Laperrière à assister au Forum régional sur les changements climatiques et autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à déboursier les sommes requises aux coûts d'inscription et de déplacement selon la politique en vigueur.

Adoptée à la majorité

9.3 RIDR – BULLETIN CUMULATIF ANNUEL 2017

Madame Bernadette Ouellette, directrice générale dépose au conseil le bulletin cumulatif annuel 2017 de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 DÉPÔT RAPPORT NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2017

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement pour les mois de novembre et décembre 2017.

10.2 PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION – RAPPORT SOMMAIRE 2017

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport sommaire des permis de construction et rénovation pour l'année 2017.

10.3 RÉS 016.01.2018 NOUVEAU MEMBRE DU CCU – M. ROBERT CARDINAL

CONSIDÉRANT le règlement # 355-02 constituant le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'il y a un poste à combler au sein du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par monsieur Robert Cardinal de s'impliquer auprès du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil nomme monsieur Robert Cardinal à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.

QUE le conseil remercie monsieur Christopher Demers pour l'intérêt qu'il a manifesté pour s'impliquer au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à la majorité

11 LOISIRS ET CULTURE

11.1 RÉS 017.01.2018 RÉSEAU BIBLIO – TOURNÉE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil autorise madame la conseillère Caroline Champoux, madame Linda Proulx et madame Jeannine Dallaire à assister à la rencontre de Réseau Biblio – Tournée 2018 et autorise madame Bernadette Ouellette, directrice générale à rembourser les frais de déplacement pour assister à cette rencontre selon la politique en vigueur.

Adoptée à la majorité

11.2 RÉS 018.01.2018 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

CONSIDÉRANT les résolutions 178-10 et 150-17 déterminant la participation financière de la municipalité pour chaque enfant mineur inscrit au hockey mineur, au patinage artistique et à l'activité soccer à Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier ces résolutions afin d'actualiser la participation financière de la municipalité et d'ajouter l'inscription au centre aquatique de Mont-Tremblant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil abroge les résolutions 178-10 et 150-17;

QUE le conseil autorise le remboursement de 50% des frais d'inscription jusqu'à concurrence de cent cinquante dollars (150.00\$), au parent qui en fait la demande, pour chaque enfant de moins de dix-huit ans de la municipalité, qui est aux études et inscrit aux activités suivantes :

- Hockey mineur;
- Patinage artistique;
- Soccer;
- Centre aquatique (cours de natation).

Adoptée à la majorité

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 **AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)**

14 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

15 **RÉS 019.01.2018 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Il est 20h55.

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau
Maire